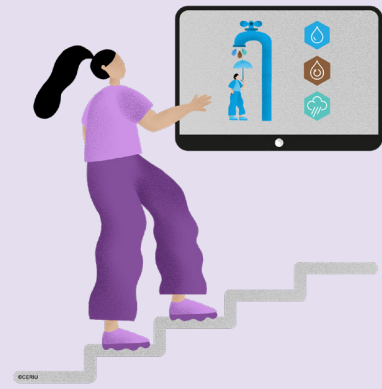




Ressources pertinentes



Fiches techniques
adaptées aux
infrastructures d'eau

7-SE

Guide d'élaboration d'un
plan de gestion
d'actifs municipaux

Partie 7 :
Amélioration et suivi

Parties prenantes



Direction



Finances



Technique et
opérationnel



Personnel de
l'urbanisme



Conseil
municipal

Notions clés

La confiance dans les données

Mesurer la fiabilité et la représentativité des données utilisées pour élaborer le PGA.

Critères pour établir une confiance dans les données

- Représentativité de la réalité
- Caractère documenté ou référencé
- Mise à jour des données

Objectifs

- Mettre en perspective les résultats du PGA pour mieux l'analyser;
- Identifier les points d'amélioration de la municipalité en lien avec la qualité ou la fiabilité des données.

Niveau de confiance				
Très faible	Faible	Moyen	Bon	Excellent

Voir fiche 7-SE pour la grille détaillée.

La progression

Mesurer le degré d'avancement de la municipalité dans la mise en œuvre du PGA.

Il est possible qu'une municipalité ait complété le chiffrier Excel pour l'élaboration d'un PGA et le plan type, tout en ayant un niveau de progression débutant ou élémentaire.

Objectifs

- Permettre à la municipalité de s'autoévaluer quant à sa progression pour chaque partie du PGA;
- Identifier où la municipalité doit mettre l'effort pour améliorer son PGA.

Niveau de progression				
Débutant	Élémen- taire	Intermé- diaire	Avancé	Expert

Voir fiche 7-SE pour la grille détaillée.



Les niveaux de progression et de confiance peuvent différer d'une partie du PGA à une autre. Par exemple, une municipalité peut avoir un niveau débutant pour la partie « Niveau de service » et élémentaire pour la « Gestion du cycle de vie ».

1 Définir le plan d'amélioration

Que faire?

- Évaluer la situation actuelle et identifier les points d'amélioration pour chaque partie du PGA.
- Établir des actions à mettre en œuvre pour chaque partie du PGA.
- Intégrer ces actions au sein d'un plan.

Pour vous aider

- Évaluer le niveau de confiance dans les données et le niveau de progression pour chaque partie du PGA.
- Identifier les parties où la municipalité gagnerait à concentrer ses efforts ou à s'améliorer.
- Identifier les actions à mener.
- Définir pour chaque action : « quoi, qui, comment, quand » soient l'action à mener, le responsable, l'horizon et les ressources nécessaires.
- Structurer le plan global d'amélioration en regroupant les actions dans un plan offrant une vue d'ensemble.

Exemple de structure pour le plan d'amélioration global

Partie du PGA	Action à mener	Horizon temporel	Responsable(s)	Ressource(s)
2 - Portrait des actifs	Mettre à jour le plan d'intervention	2025 à 2027	Service de l'eau potable	Données d'inventaires et d'inspections
3 - Niveaux de service	Réévaluer les niveaux de service identifiés	2024 à 2025	Comité de gestion d'actifs	Budget à estimer
	Affiner les coûts liés aux niveaux de service	2024 à 2027	Comité de gestion d'actifs (finances)	Données financières
...	...	...	...	...

2 Mettre en place le processus de suivi

Que faire?

- Développer une méthodologie de suivi
- Déterminer la ou les méthodologies de synthèses.

Pour vous aider

- Mettre en place un comité de suivi incluant les parties prenantes.
- Planifier des réunions régulières (annuelles ou trimestrielles par exemple).
- Mettre à jour, corriger et documenter les actions d'amélioration.
- Ajuster le plan d'amélioration en fonction des échéances, des ressources ou des nouvelles priorités.

Rappelez-vous que



- Débuter le PGA avec des données de niveau de confiance très faible est possible, l'essentiel est de comprendre les notions, de les appliquer et d'améliorer progressivement la qualité des données. Il en va de même avec le niveau de progression : même avec peu de données ou de connaissances, il est possible de débiter le processus, d'avancer pas à pas et de renforcer la confiance au fil du temps.
- Le PGA est un document vivant, à mettre à jour continuellement selon l'évolution des connaissances et des décisions. Son amélioration repose sur l'implication de toutes les parties prenantes afin d'identifier les bonnes actions, de répondre aux besoins réels.